



DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL

10, Rue de La Caillère – BP 18 – 18230 SAINT-DOULCHARD

Tél. : 02.48.27.54.30 - Fax : 02.48.24.04.78

@Mail : secretariat@cher.fff.fr - Site Internet: <http://cher.fff.fr>

Le Département Jeunes Technique (J. T.)

**A l'attention des
Correspondants des clubs**

St-Doulchard, le 20 Mai 2022

Nos réf : MT / PG / YH / 222-2022

Objet : Rassemblement Départemental U7

Madame la Secrétaire,
Monsieur le Secrétaire,

Le Rassemblement Départemental des U7 aura lieu le **SAMEDI 25 JUIN 2022 sur la journée, de 09^h30 à 16^h30 au Stade Georges Chedin à Avord.**

L'**accueil** et l'**enregistrement des équipes** se fera à partir de **09H30** au stand prévu à cet effet.

Nous insistons sur le fait que ce Rassemblement est celui de la **Fête des Enfants et pour les enfants.**

Afin d'organiser au mieux cette journée, nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer votre participation à l'aide du coupon-réponse joint **avant le MERCREDI 08 JUIN 2022 (merci de nous répondre en cas de non-participation !!!)**

2 rotations sont prévues dans l'organisation de ce Rassemblement.

- 2 rotations alliant des matchs et des jeux.
- Récompenses à la fin du Rassemblement.

Il convient de prévenir les parents de l'organisation générale de cette journée ainsi que des horaires.

Nous comptons sur votre soutien pour favoriser la présence de toutes celles et tous ceux qui ont participé pendant la saison à l'animation de cette catégorie.

D'avance, merci.



Veillez agréer, Madame la Secrétaire, Monsieur le Secrétaire, nos salutations sportives les meilleures.

Le Conseiller Technique
d'Animation



PIERRE GENOT

Le Président du District
du Cher de Football



MARC TERMET

Nota : L'accueil et l'enregistrement des équipes se fera de 09H30 à 10H00, un dossier sera distribué à votre Educateur dès son arrivée.



RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL U7
SAMEDI 25 JUIN 2022
STADE GEORGES CHEDIN - AVORD

Nos réf : MT / PG / YH / 222-2022

Objet : Rassemblement Départemental U7

Nom du Club : _____

Engage \longrightarrow **Nombre** : _____ équipes « U7 »
Nombre de Filles : _____ / Nombre de Garçons : _____

RÉPONSE AVANT LE MERCREDI 08 JUIN 2022 délai de rigueur à l'adresse @.mail suivante : secretariat@cher.fff.fr .

Le Responsable, Nom et signature

Le lieu et l'heure de la convocation paraîtront sur notre site Internet.

